

LE MONISME ANORMAL DE DAVIDSON

GBOCHO AKISSI

Maitre-Assistant

Université de Cocody (Abidjan - Côte d'Ivoire)

Résumé

Le présent article entreprend la difficile tâche d'exposer et surtout d'évaluer de façon critique, une thèse originale de Donald DAVIDSON, appelée le monisme anormal. Après avoir situé le problème dans le contexte de la philosophie de l'esprit, je m'efforce d'expliquer et d'analyser les composantes de la thèse et de montrer, en définitive, qu'elle demeure encore problématique.

Abstract

In this paper, I undertake the awesome task of accounting for, and more importantly, of critically evaluating Donald Davidson's abnormal monism thesis. After setting the problem in context, I attempt to explain and analyze the constituting parts of the thesis and to argue that Davidson fails to explain away the difficulties the thesis brings about.

Key words

abnormality of the mental; supervenience ; token-identity; type-identity ; Mental concept ; nomological irreducibility; psycho-physical laws; holism; Duhem-Quine thesis

INTRODUCTION

Donald DAVIDSON, l'une des figures les plus représentatives de la philosophie américaine, ne s'intéresse pas seulement aux problèmes de l'inter-subjectivité transculturelle en sondant la nature des concepts mentaux tels que les désirs, les croyances, les intentions, etc. ; il interroge plus loin en un effort de jeter une relation entre la science déterministe et la psychologie dont, à son sens, la rationalité constitue le trait caractéristique saillant. Il défend, à cet effet, une thèse dite thèse du monisme anormal, qui stipule que les phénomènes mentaux ne sont pas réductibles à des lois scientifiques au sens strict du terme.

Il s'agit d'une thèse d'autant plus difficile à comprendre que n'est pas établie la vérité de ses

prémises. Mais, à supposer la thèse vraie, elle présente des implications, pour la philosophie des sciences et une solution originale au problème de la relation de la nécessité causale et de la liberté humaine. Pour ces raisons au moins, la thèse mérite d'être présentée, discutée et évaluée. Le présent article s'essaie à cette tâche, en passant sous silence, pour des raisons d'espace, les implications heuristiques et la pertinence épistémologique de la thèse.

1. LE PROBLEME DE L'ANORMALITE DU MENTAL¹

DAVIDSON introduit la thèse du monisme anormal avec

1. DAVIDSON emploie l'expression «The anomalous monism». Nous avons préféré le mot «anormalité» qui, en français, rend mieux compte de l'expression américaine. Toutes les traductions en français sont nôtres.

l'intention avouée de réconcilier trois principes apparemment contradictoires les uns avec les autres. Ces trois principes ou prémisses ont pour nom : (1) Le principe de l'interaction causale, (2) le principe nomologique de la causalité et (3) le principe de l'anormalité du mental.

1. Le principe de l'interaction énonce que les événements mentaux entretiennent des interactions avec les événements physiques en ce sens que les premiers causent et sont causés par les seconds. Considérons un phénomène de la perception visuelle qui est, de toute évidence, un processus mental. Si, par exemple, un homme s'aperçoit qu'un chien aboie vers lui, une telle prise de conscience va causer sa croyance de l'approche menaçante d'un chien, laquelle croyance va, à son

tour, susciter un nouveau comportement ou la modification d'un comportement précédent. En réduisant, du point de vue du philosophe, les phénomènes mentaux aux croyances, perceptions, désirs, intentions, DAVIDSON confine le mental aux attitudes propositionnelles intentionnelles: x croit que ; x désire que ; x pense que ; x perçoit que, etc., de sorte à relever le concept qui les caractérise le mieux. Il appelle de tels phénomènes des événements au sens usuel d'occurrence, de ce qui survient.

2. Le second principe, dit principe nomologique de la causalité, soutient que là où il y a une causalité, il doit y avoir une loi, au sens strict du terme, sous laquelle subsumer les régularités des phénomènes liés les uns aux autres par la relation de cause à effet. S'il est établi qu'un objet, disons, o, ayant une force f, sous certaines conditions, a la propriété de faire s'éclater en débris o, alors il doit y avoir une loi d'explication et de prédiction pour des forces similaires en relation à des objets similaires.

3. Enfin, le principe de l'anormalité du mental stipule, quant à lui, qu'il n'existe pas de lois au sens strict du terme qui puissent permettre d'expliquer ou de prédire les événements mentaux.

DAVIDSON tient pour évidentes toutes ces trois prémisses puisque, dans un article, «Mental Events», il écrit : «Je pars de l'assomption que la dépendance causale (prémisses 1 et 2) et l'anormalité du mental sont des faits indéniables», citant KANT à témoin et se réservant pour objectif, la tâche de surmonter

l'incompatibilité logique² en procédant par une élucidation des prémisses constituantes desquelles résulte la conclusion du monisme anormal.

Concernant le premier principe, celui de l'interaction causale, par lequel l'on entend que les événements mentaux sont des événements physiques, la copule *est* se comprend au sens d'une identité entre un événement mental et un événement physique donné, signifiant ainsi que le premier et le second renvoient au même état, d'où l'idée de monisme. Selon la seconde prémisses, celle du caractère nomologique de la causalité, en relation avec le premier principe, il doit y avoir une loi psychophysique sous laquelle subsumer cet événement en son aspect mental. Or c'est précisément ce que nie la troisième prémisses. Il s'ensuit, en raison de la négation qu'opère la dernière prémisses, que ce monisme est dit anormal par lequel DAVIDSON signifie ceci: l'impossibilité de subsumer les phénomènes mentaux sous des lois au sens strict du terme. Il y a, d'entrée de jeu, une contradiction entre les prémisses. En effet, la première et la seconde impliquent, du point de vue logique, la possibilité de pouvoir expliquer et prédire les événements mentaux sous la base de lois inductives ou déductives de régularités de phénomènes. En effet, si un événement mental est causé par, et cause un événement physique, et si la relation de cause à effet (principe de causalité) implique l'existence de lois d'explication et de prédiction, alors tout événement mental doit tomber sous des lois. La troisième prémisses devrait logiquement

aller dans ce sens. Or, elle va dans un sens opposé, affirmant l'impossibilité nomologique des phénomènes mentaux. L'incohérence logique entre les prémisses affecte la pureté de la conclusion qui résulte de la conjonction des trois prémisses prises ensemble. Deux voies s'ouvrent donc : ou bien refuser, comme le font certains philosophes de l'esprit³, la thèse du monisme anormal, ou bien accepter la thèse et s'atteler à montrer que la contradiction n'est qu'apparente. Nous avons choisi la seconde voie, suivant en cela DAVIDSON.

Ce dernier, répétons-le, s'emploie à cette tâche avec la subtilité et l'attitude de complication que l'on lui reconnaît. Notre tâche sera, pour le dire en proses quiniennes, «de rendre explicite ce qui a été laissé tacite, et de rendre précis ce qui a été laissé vague ; ...la tâche d'exposer et de résoudre des paradoxes, de raboter les aspérités»⁴.

Dans l'article auquel nous avons déjà référé, «Mental Events», DAVIDSON procède à des analyses conceptuelles et doctrinales à effet, d'abord, de lever la contradiction apparente entre les prémisses et de les réconcilier les unes avec les autres en explicitant le contenu de la première prémisses pour ensuite fournir des raisons en direction de la troisième prémisses et enfin, affirmer la vérité de sa version de l'identité du mental avec le physique.

«On peut montrer que les trois principes, écrit DAVIDSON, sont consistants les uns avec les autres en considérant une version de la théorie de l'identité du mental

2. Donald DAVIDSON, in *Essays on Action and Events*, p.207.

3. Les matérialistes optent pour un monisme nomologique : il existe des lois psychophysiques.

4. V. W. QUINE, *Le mot et la Chose*, trad. Paul Gochet, p. 377.

avec le physique. Sur cette base, l'on ne verra plus de contradiction entre les termes mais plutôt une implication des uns dans les autres⁵.

La théorie de l'identité du mental avec le physique, initiée et développée essentiellement par les philosophes de l'esprit de langue anglaise, remonte à U.T. Place qui, dans un article intitulé «Is Consciousness a Brain Process ?» soutient que les événements mentaux sont identiques à des états du cerveau au même titre que sont les énoncés d'identité suivants, exprimés par la copule **est** :

1. L'étoile du matin est à l'étoile du soir.
2. L'assassinat de l'Archiduc Ferdinand est l'événement qui déclencha la première guerre mondiale.

Ces deux énoncés décrivent chacun des situations où des expressions différentes sont utilisées pour référer à un même objet, ou à un même état de chose ou réalité. De ce point de vue, la théorie de l'identité du mental avec le physique stipule ceci : les concepts ou prédicats mentaux et ceux physiques représentent des différentes descriptions des mêmes états. Cette identité comme celles indiquées plus haut, ne se rapportent pas à des identités ou nécessités logiques. De nature plutôt empiriques, elles conviennent aux choses et phénomènes contingents et, à ce titre, ces identités peuvent s'avérer fausses au regard des recherches et découvertes en neurologie. L'identité de l'étoile du matin avec celle de l'étoile du soir et désignant la planète Vénus, est une découverte empirique et en

cela différente de l'identité logique $A = A$.

Cette caractérisation générale de la théorie de l'identité physico-mentale ne doit pas occulter ses deux versions essentielles, à savoir, ce que les Anglo-saxons appellent «**Type Identity**» et «**Token identity**» que nous traduisons, faute de mieux, par «L'Identité du **Type**» et «L'Identité du **Token**». La distinction entre **Type** et **Token** renvoie à la différence existant entre une classe (le type) d'objets et un élément particulier, une marque particulière (le token) de ces objets. Par exemple, le concept «chaise» réfère à un type d'objets dont la chaise particulière sur laquelle je suis assis en écrivant cet article représente un token des chaises prises en leur essence. En un certain sens, le type serait à la compréhension du concept ce que le token en est l'extension.

C'est précisément la théorie de l'identité du token que défend DAVIDSON. Il maintient que tout token ou marque d'un événement mental est identique à un token du cerveau ou état neural particulier, à l'encontre de la théorie de l'identité du type selon laquelle toute classe d'événements mentaux est identique à toute classe d'événements du système nerveux. La première version de la théorie de l'identité souscrit à cette idée : chaque fois qu'une personne est dans un état mental particulier (par exemple, le désir de frôler le corps d'une belle femme), cet état est identique à un état neural du système nerveux (physique) sans que nécessairement, en d'autres occasions, le même état mental corresponde au même état physique.

Notons que cette possibilité de correspondance et de non

correspondance n'affecte pas la thèse de l'identité, puisque la différence se rapporte seulement au fait que le même état mental, en une occurrence ultérieure, est toujours identique à, mais seulement identique à, un autre état physique du cerveau. En d'autres termes, du point de vue de la théorie de l'identité du token, la seule à laquelle nous allons consacrer notre attention, un homme peut être dans un état mental particulier identique à un état neurologique particulier sans qu'à une expérience mentale ultérieure, cette même marque mentale, quoiqu'identique à un état particulier neurologique, s'identifie, à une expérience mentale ultérieure, à la même marque neurologique particulière de la première situation. Ces qualifications conduisent à deux caractérisations corrélatives : d'une part, que les événements mentaux sont identiques à des phénomènes neurologiques et d'autre part, que chaque événement est à la fois mental et physique, d'où le terme «monisme».

Cet événement identitaire ou moniste, prend la forme ou le contenu d'un événement physique lorsqu'il est décrit en des termes extensionnels ou en un vocabulaire physicalisme ; il revêt par contre la forme ou le contenu d'un événement mental lorsque couché en un vocabulaire intensionnel dont le concept de rationalité joue le rôle de concept identifiant. Un second trait distinguant le mental du physique nous vient des Anglo-saxons sous le concept de «**supervenience**» du mental sur le physique, le concept indiquant que le mental se surajoute au physique ou en est dépendant. Tous les événements ou occurrences ne sont pas des événements mentaux

5. DAVIDSON, *op. cit.* p 212.

(l'effondrement naturel d'un arbre par exemple) ; par contre, tous les événements mentaux sont des événements physiques au sens de correspondance identitaire déjà énoncée. Par exemple, un changement d'activité mentale, parce qu'identique au physique, entraîne une altération neurologique. Une telle dépendance du mental au physique, (**supervenience**) implique l'irréductibilité nomologique des phénomènes mentaux. Nous aurons à en donner les raisons.

La causalité et l'identité, soutient DAVIDSON, indiquent des relations entre des événements individuels. Le principe de l'interaction causale s'applique à des événements ou contextes extensionnels qui, à ce titre, restent sourds à la dichotomie mental/physique. Or le principe de l'anormalité du mental va en direction d'événements dont l'on rend compte en des termes intentionnels et dont le concept de rationalité représente, selon DAVIDSON, le concept définitionnel par excellence. Au regard de ces considérations, nous arrivons à la nature du caractère nomologique de la causalité : quand les événements s'inscrivent dans un rapport de cause à effet et que nous pouvons en rendre compte en des termes physicalistes ou extensionnels, leur description peut donner lieu à des lois d'explication et de prédiction. Sous ce rapport, le principe nomologique de la causalité ne dit pas qu'un énoncé particulier vrai est subsumable sous une loi mais plutôt que tout phénomène représenté en des termes extensionnels ou physicalistes est nomologiquement déterminable ou réductible à des lois. Il n'en va pas de même lorsque ce même phénomène est investi de concepts mentaux ou inten-

tionnels, ce à quoi se rapporte la troisième prémisse, celle de l'irréductibilité nomologique du mental.

La contradiction est donc levée ou résolue, les prémisses ou principes constitutifs de l'argument n'étant contradictoires qu'en apparence. La conclusion de l'anormalité du mental s'impose donc nécessairement. Ce en quoi nous allons maintenant nous investir concerne la défense de la thèse : l'anormalité du mental. Pour-quoi l'on ne peut subsumer sous des lois strictes déterministes les phénomènes ou processus mentaux ? En d'autres termes, pour-quoi les processus tels que les désirs, les croyances, les perceptions, les intentions, tous des états de l'esprit, résistent à la capture dans le filet nomologique, contrairement aux sciences de la nature dont la science physique représente le paradigme ?

Il nous semble indiqué qu'une certaine réponse valable suggère que l'on s'enquière à la fois des conditions de la nomologicalité d'un événement et de la nature d'une loi scientifique au sens strict ou déterministe du terme. Nous n'allons pas nous prendre dans ce dédale de définitions et de caractérisations conceptuelles de la notion de loi eu égard à la difficulté d'une telle tâche. En effet, les difficultés de découvertes et de formulations de lois, surtout causales, ont conduit beaucoup de penseurs à abandonner de chercher à comprendre les lois de la nature en leur essence.

Dans ces conditions, notre travail ne souffre d'aucune incomplétude ou insuffisance épistémologique si nous nous en tenons à certaines considérations générales qui illustrent l'objectif visé dans cet article : fournir et

apprécier l'inaptitude nomologique des états mentaux.

Pour commencer, distinguons quatre types de lois : Nous avons d'abord les lois dites sociales, votées par l'Assemblée nationale d'un Etat et politiquement promulguées. Nous avons ensuite les lois de la logique et des mathématiques, for-mules abstraites de systèmes déductifs ou postulées en tant qu'axiomes, et enfin les lois de la nature ou lois scientifiques, ensemble de généralisations la plupart du temps conditionnelles, des phénomènes de la nature physique. Ces lois ou généralisations constituent des corrélations entre des espèces d'événements et d'autres.

Cette définition unifie les deux modèles essentiels d'explication en science, à savoir le modèle déductif nomologique et le modèle statistique ou probabiliste. Selon le premier que DAVIDSON favorise, le monde est déterminé par des régularités phénoménales qui reposent sur l'idée d'une uniformité de la nature, la corrélation régulière entre phénomènes étant confortée par leur récurrence de sorte que les conclusions ou prédictions sont déductivement certaines. Comme DAVIDSON le dit lui-même, «Les énoncés ayant la forme de lois sont généralement des énoncés qui supportent les propositions contre factuelles et les hypothèses subjunctives et sont confirmés par leurs cas particuliers... Une loi scientifique comporte des degrés, ce qui ne signifie pas que l'on puisse nier l'existence de cas au-delà de toute discussion»⁶.

L'on a fourni une explication causale d'un événement ou de l'effet d'un objet et on l'a nomo-

6. Donald Davidson, «The Material Mind» in *Essays On Actions And Events*, p.217.

logiquement asserté si l'on a découvert l'existence d'un autre événement ou objet qui en entraîne l'occurrence ; appuyer par exemple sur un interrupteur dans un sens ou dans un autre causant ainsi la lumière ou son extinction est nomologiquement explicable et prédictible. Les lois, en sciences de la nature, prennent la forme de formules mathématiques destinées à expliquer les phénomènes et à déduire des prédictions. Anthony O'hear l'illustre de la façon suivante :

«Les lois de Newton (les trois lois fondamentales, s'entend), nous donne par exemple des formules générales des mouvements et de l'attraction mutuelle et de la répulsion des corps lourds, à partir desquels nous pouvons prédire des événements tels que les éclipses de soleil. Du point de vue de la science moderne, il y a une relation très étroite entre les notions de prédiction et d'explication. Si l'on peut produire des formules générales qui permettent de rendre précises les prédictions mathématiques d'une classe spécifique d'état de choses, l'on aura été sur la voie de fournir une explication de ces états de choses».⁷

De ces propos, nous pouvons avancer ceci : l'idée fondatrice ou régulatrice de la régularité déterministe, de la prédiction d'états de choses ultérieures à partir d'états régulièrement similaires antérieurs, bref, l'idée de précision de la loi se fonde sur celle de «nécessité». Mais quelle est la nature de cette nécessité en vertu de laquelle, en science, une cause produit toujours l'effet escompté ? DAVIDSON approche

la question en examinant les relations entre les concepts et leurs prédicats sur la base de notions telles que «à propos», «approprié», «convenance», «accord», «adéquation» ou relation «d'affinité entre concepts et prédicats». Nous emploierons ces concepts pour désigner indifféremment les concepts et les prédicats. Ces concepts donc convenant les uns aux autres permettent la subsomption nomologique des énoncés.

Ainsi, l'énoncé conditionnel : «Toutes les émeraudes sont vertes» (c'est-à-dire, si une chose *x* est une émeraude, alors elle est verte), constitue une loi parce que confirmé par n'importe quelle émeraude. En effet, le prédicat, «-est vert» entre-tient une relation d'affinité avec le sujet logique ou grammatical. Considérons, à ce sujet des exemples de DAVIDSON dont nous avons pris en Français certains termes ne figurant pas dans la langue sus-mentionnée.

Si donc l'énoncé, «Toutes les émeraudes sont vertes» représente une loi, il n'en va pas de même de celui-ci : «toutes les émeraudes sont **vreu**» (*grue* dans le texte anglais, signifiant à la fois vert et bleu) ne l'est pas puisque la **vreuité** (*grueness*) n'est pas une propriété inductive des émeraudes. Le caractère anormal de «Toutes les émeraudes sont **vreu**» montre que les prédicats «--est une émeraude» et «--est **vreu**» ne s'accordent pas l'un avec l'autre. Le **vreu** peut cependant être la propriété d'entités fictives telles que les émeraudes. Les énoncés nomologiques, soutient DAVIDSON, apportent avec eux les prédicats que nous savons, *a priori*, faits les uns pour les autres, indépendamment du fait de savoir si l'évidence confirme ou non les

relations entre eux. «Bleu» et «vert» conviennent respectivement aux saphirs et aux émeraudes. Nos considérations nous orientent vers cette direction : les prédicats physiques et mentaux ne sont pas faits les uns pour les autres. Du point de vue de la nomologicalité, DAVIDSON argumente, les énoncés psychophysiques ressemblent ou sont comparables aux énoncés du genre «Toutes les émeraudes sont vreu» et non à ceux comme «Toutes les émeraudes sont vertes».

La distinction entre les termes «à propos» et «non à propos» ou encore «convenance» et «non-convenance» en raison de laquelle DAVIDSON confère la nomologicalité aux événements extensionnels ou physiques mais la refuse aux états mentaux ou intensionnels, trouve sa justification philosophique dans les thèses centrales de la théorie davidsonienne de l'interprétation radicale ou de sa théorie unifiée du langage et de l'action, à savoir le holisme du mental, l'indétermination des concepts mentaux tels que la croyance et le désir et enfin l'indétermination de l'interprétation radicale par laquelle DAVIDSON parvient à montrer que tous les hommes ont en partage un certain nombre de croyances et de valeurs qui permettent de rendre compte de leurs différences culturelles ou transculturelles.

Par «holisme du mental», DAVIDSON entend ceci : les états mentaux tels que les croyances et les désirs, proviennent du comportement linguistique ou autre en tant qu'ils sont modifiés ou médiatisés par d'autres croyances, d'autres désirs. A cet égard, l'on ne peut identifier une croyance sans en déterminer d'autres auxquelles elle est reliée

7. Anthony O'hear, *An Introduction To The Philosophy Of Science*, p. 8.

et qui en font la croyance qu'elle est. De ce point de vue, à l'encontre de la théorie physique qui constitue un système clos au sens de possibilité principielle de prédiction et d'explication nomologiquement subsumable, le domaine mental ne peut bénéficier d'une telle clôture en raison de l'interdépendance de ses concepts. Il y a, en effet, trop de choses qui affectent le mental et, à ce titre, l'empêchent de constituer un système clos.

De ce point de vue, DAVIDSON fait remarquer que c'est une erreur de comparer un énoncé du genre : «Si un homme veut manger une omelette, alors il le fera si l'occasion se présente et qu'aucun autre désir ne supprime le premier», avec un énoncé décrivant la vitesse à laquelle un corps va tomber dans le vide. C'est une erreur de faire cette comparaison parce que, dans le second cas et non dans le premier, nous pouvons dire d'avance si les conditions sont réunies ; et nous savons ce qu'il faut faire si elles ne le sont pas. Dans le premier, nous ne pouvons pas, *stricto sensu*, prévoir si cet homme, qui désire manger l'omelette, le fera si l'occasion se présente et qu'il n'a pas d'autre désir plus puissant. Il y a trop de choses qui affectent le mental ou l'esprit.

Du holisme du mental, suit l'indétermination des concepts mentaux tels que les croyances, les désirs, etc. Parce que cette indétermination procède de l'interprétation du comportement linguistique d'un interlocuteur par un autre interlocuteur, appelé l'interprète, nous allons nous atteler à celle-ci afin de jeter de la lumière sur celle-là.

Interpréter les propos d'un locuteur, c'est, chez DAVIDSON, à la fois déchiffrer le sens de ses

mots et en même temps lui attribuer des croyances ou des désirs, ceci ne se faisant sans cela et réciproquement. On ne peut, dans la perspective de l'interprétation radicale interpréter une expression linguistique sans attribuer des attitudes cognitives et conatives à l'auteur de l'expression. Il y a, de ce point de vue une interdépendance de l'interprétation des expressions linguistiques d'un locuteur par un interprète et de l'attribution de croyances et de valeurs de ce dernier au premier. Une telle idée, DAVIDSON la justifie de la manière suivante :

«La raison pour laquelle nous ne pouvons pas comprendre un homme par ce qu'il dit sans avoir une certaine connaissance de ce qu'il croit est ceci. Afin d'interpréter le comportement verbal, nous devons être capables de savoir à quel moment un locuteur tient pour vraie une phrase qu'il émet. Mais un locuteur tient des phrases pour vraies en partie à cause de ce qu'il croit et en partie à cause de ce qu'il veut signifier par ses mots»⁸.

Interpréter le comportement linguistique d'une personne, c'est donc lui attribuer des croyances, des désirs, des préférences, des intentions, sur les bases de ses assertions affirmatives («il est vrai que $2+2 = 5$ » par exemple) ou négatives («Il est vrai que $2 + 2$ n'est pas égal à 5 » par exemple) ; et réciproquement le déchiffrement du sens de ses mots repose sur ce qu'il croit ou désire, ou a l'intention de faire, etc.. Au regard du holisme du mental ou interdépendance

d'attitudes, tout effort d'accroître l'exactitude et le pouvoir explicatif des concepts nous force, argument DAVIDSON, à prendre en compte davantage de croyances et d'autres attitudes. Dans cette attribution ou interprétation, puisque le mental est holistiquement constitué, d'une part et que d'autre part, beaucoup de choses arrivent qui affectent le mental, l'interprète impose nécessairement des conditions de cohérence, de consistance, attribut de la rationalité, la faculté commune à tous les hommes.

Or, les conditions sous lesquelles un interprète donné navigue dans ce champ d'attitudes interdépendances dans la cohérence d'attribution de croyances ne sont pas nécessairement celles d'un autre interprète. L'attribution des croyances, désirs, etc., est indéterminée au sens d'une pluralité d'attitudes toutes compatibles avec le comportement linguistique, mais logiquement incompatibles les unes avec les autres selon que l'on passe d'un interprète à un autre. DAVIDSON exprime cette indétermination en ces sens :

«La vie étant ce qu'elle est, il n'y aura pas une unique théorie qui satisfasse à ces conditions de rationalité. Beaucoup de théories effectueront des compromis plus ou moins acceptables et entre ces théories, il peut n'y avoir un fondement objectif de choix sur la base duquel choisir»⁹.

Les notions de cohérence, de consistance et de rationalité ne faisant pas partie du domaine des sciences de la nature, il s'établit ainsi une différence de catégorie entre les phénomènes mentaux, nomologiquement irrés-

8. Davidson, «Philosophy as Psychology», p. 238.

9. Davidson, «Mental Events», p. 222.

ductibles et les phénomènes physiques subsumables sous des lois au sens strict du terme. Le monisme anormal de DAVIDSON, disons-le a été diversement critiqué. Il ne nous appartient pas d'en faire l'inventaire. Nous allons cependant nous référer à une critique afin de mettre en perspective notre propre appréciation.

Dans un recueil d'articles reliés en un ouvrage intitulé *Essays on Davidson Action and Events*, consacré à un ouvrage de DAVIDSON, une série d'articles groupés sous le titre *Essays on Actions and Events*, Patrick SUPPES entreprend de montrer la non pertinence de la thèse du monisme anormal que DAVIDSON défend à la lumière

du holisme du mental et de l'indétermination de l'interprétation radicale. Parmi ses arguments contre DAVIDSON, nous en retiendrons deux pour notre propos.

Concernant la clôture systémique, le déterminisme nomologique et le holisme, SUPPES fait cette objection : « Il est commun en sciences physiques aussi bien qu'en psychologie, d'étudier des systèmes qui ne sont pas clos, qui ne sont pas déterministes et qui sont holistes¹⁰. Il nous renvoie, à cet effet, à *La revue de Physique* où des articles de certains numéros argumentent que l'idée de lois déterministes est une idée morte à jamais en sciences physiques comme en psychologie. En astrophysique ou en mécanique quantique, par exemple, les hommes de science ne travaillent pas sur des systèmes clos. En ce qui concerne le holisme que DAVIDSON semble confiner au

mental, rappelons le holisme contenu dans ce qu'il est convenu d'appeler la thèse Duhem-Quine selon laquelle dit Quine, « nos énoncés sur le monde extérieur sont jugés par le tribunal de l'expérience sensible, non pas individuellement, mais seulement collectivement¹¹. En effet, écrit Pierre DUHEM, «chercher à séparer chacune des hypothèses de la physique théorique des autres suppositions sur lesquelles repose cette science afin de la soumettre isolément au contrôle de l'observation, c'est poursuivre une chimère ; car la réalisation et l'interprétation de n'importe quelle expérience de physique impliquent adhésion à tout un ensemble de propositions théoriques. Le seul contrôle expérimental de la théorie physique qui ne soit pas illogique consiste à comparer le système entier de la théorie physique à tout l'ensemble des lois expérimentales, et à juger si celui-ci est représenté par celui-là d'une manière satisfaisante¹² ».

DAVIDSON semble ne pas ignorer ces états de faits, puisque dans «Mental Events», il avance que l'irréductibilité nomologique du mental ne dérive pas de l'interdépendance des termes puisque le caractère holistique de ceux-ci est commun au mental et au physique, pas plus qu'elle ne provient de l'indétermination de l'interprétation dont on peut trouver une réplique dans le domaine de la mécanique quantique. Cela nous paraît juste car DAVIDSON, étudiant de QUINE, connaît l'essentiel de la pensée du maître et ne peut ignorer la thèse «Duhem-Quine»

que nous avons eu plaisir à rappeler ici. Mais pourquoi DAVIDSON insiste sur l'indétermination et le holisme pour illustrer la thèse du monisme anormal ? Il sait qu'il ne peut y avoir une réponse satisfaisante à cette question puisqu'il admet, dans «Mental Events», que le holisme et l'indétermination ne peuvent servir de preuve à la thèse. Sous ce rapport, l'on réalise que l'objection de SUPPES est réfutée. Même s'il ne le dit pas, DAVIDSON, en raison de l'indétermination en physique, ne peut plus maintenir le distinguo «système clos» et «système ouvert». Nos interrogations ci-dessus gardent alors, il nous semble, toute leur pertinence.

La seconde et dernière objection de SUPPES établit l'existence de lois statistiques du comportement. DAVIDSON n'ignore pas les généralisations statistiques qu'il oppose à la notion de loi au sens fort d'énoncé précis, explicite, ne comportant pas d'exception autant que faire se peut. Or, s'il admet la portée holistique de la théorie physique et reconnaît l'indétermination qui s'ensuit, DAVIDSON ne peut plus dire ceci : «La théorie physique promet un système compréhensif clos qui garantit de donner une description standard et **unique** de chaque événement décrit dans un vocabulaire de nomologicalité, même s'il affirme que les lois statistiques en physique sont sérieuses parce qu'elles donnent des probabilités fixes, (ce qui d'ailleurs, nous semble obscur).

En définitive, ayant exclu, dans «Mental Events», son premier article sur le monisme anormal, l'argument du holisme et celui de l'indétermination

11. QUINE, «Les deux dogmes de l'empirisme», p. 107.

12. P. DUHEM, *La théorie physique, son objet, sa structure*, p.303-304.

10. Patrick Suppes, «Davidson's Views on Psychology as a Science», p. 184.

comme **explanens** de la thèse, DAVIDSON écrit ceci :

«Le point est plutôt que, quand nous faisons usage des concepts de croyance, désir, et le reste, nous devons nous préparer, au fur et à mesure que l'évidence s'accumule, à ajuster notre théorie à la lumière de considérations d'efficacité totale : l'idéal constitutif de la rationalité contrôle en partie chaque phase dans l'évolution de ce que doit être une théorie évolutive... Nous devons conclure que la mollesse nomologique entre le mental et le physique est essentiel aussi longtemps que nous concevons l'homme comme un animal rationnel»¹³.

DAVIDSON, de toute évidence, n'a pas, sur la thèse du monisme anormal une position tranchée. Dans «Psychology as Philosophy» publié pour la première fois en 1974 et dans «The Material mind» publié en 1973, s'il maintient sa théorie de l'identité, il établit avec fermeté un fossé épistémologique entre les états mentaux et les états physiques arguant que les premiers, contrairement aux seconds, ne peuvent jamais tomber sous des lois au sens strict considérant, en définitive, la rationalité comme le critère propre au mental. Or dans son tout premier article sur la question, «Mental Events», DAVIDSON avait déjà lâché du lest en parlant désormais d'une mollesse nomologique entre les deux types d'événements. Il conserve cependant l'idée de la rationalité en tant que concept identifiant du mental. Mais là encore la question de pose de savoir la nature de ce concept.

DAVIDSON définit toujours la rationalité en termes de consis-

tance et de cohérence dans les ajustements et réajustements d'attributions d'attitudes mentales. Or, dans la théorie physique, holiste et donc indéterminée, l'homme de science doit procéder à des réajustements d'hypothèses en termes de cohérence et de consistance. De ce point de vue, la rationalité ne figure plus comme critère définitionnel du mental.

Le monisme anormal, thèse très séduisante, peut être vraie. S'il l'est, il se donne à comprendre comme un exemple du théorème d'incomplétude de Gödel : l'impossibilité de prouver la vérité avérée d'une thèse ou théorème.

CONCLUSION

Nous nous étions proposé d'expliquer et d'évaluer la thèse du monisme anormal de DAVIDSON. A cet égard, nous avons relevé chez l'auteur beaucoup de contradictions et identifié des idées tacites dont l'explicitation permet de surmonter les contradictions. Le texte, «Mental Events» montre plus de souplesse que les deux premiers censés être des redites du premier. Que la psychologie ne soit pas une science au sens strict du terme, est un lieu commun et DAVIDSON le reconnaît mais il n'a pas encore prouvé son anomalie nomologique.

BIBLIOGRAPHIE

BECHTEL, W., 1988.

Philosophy of Mind, An Overview of Cognitive Science,

Lawrence ERLBAUM, Associates, Hillsdale, New Jersey.

DAVIDSON, D., 1980.

«Mental Events» (1970) in *Essays on Actions and Events*, Clarendon, Oxford.

DAVIDSON, D., in Davidson 1980.

«The Material Mind» (1973).

DAVIDSON, D., in Davidson 1980.

«Psychology as Philosophy» (1974).

DUHEM, P. 1906 *La théorie physique : son objet et sa structure*, Paris, Chevalier et Rivière.

LEWIS, Harry A., 1985.

«Is the Mental Supervenient on the Physical ?», in *Essays on DAVIDSON Actions and Events*, Bruce VERMAZEN and Merrill B. HINTIKKA, Clarendon, Oxford.

QUINE, V.O., 1980.

«Les deux dogmes de l'empirisme», in *De Vienne à Cambridge*, Pierre Jacob, Edition Gallimard, Collection «Bibliothèque des Sciences Humaines».

QUINE, V.O. 1977.

Le Mot et la Chose, Paris, Flammarion, Collection «Nouvelles bibliothèques scientifiques», Trad. Joseph DOPP et Paul GOCHET.

SMART, J.J.C., 1985.

«DAVIDSON's Minimal materialism», in Bruce VERMAZEN and Merrill HINTIKKA, SUPPES, P., 1985.

«DAVIDSON's Views on Psychology as a Science» in Bruce VERMAZEN and Merrill HINTIKKA.

13. DAVIDSON *op. cit.*, p. 223.